VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SUBSTIUTION

Par Profil supprimé Postée le 18/02/2011 10:56

Bonjour, suite a vos conseils j'ai pris rendez vous auprès d'un centre, qui me reçoit en consultation le jeudi 24,
Mais je ne souhaite plus acheter d'héroïne et il ne me reste que de quoi tenir le week-end qui arrive alors j'aimerai savoir ce que je peu faire pour arriver a tenir jusque jeudi ?
Peut on utiliser de la codéine comme substitution ?
Merci pour votre aide !

Mise en ligne le 18/02/2011

Bonjour,

Nous ne saurions vous encourager à utiliser de la codéine comme traitement de substitution même si certaines personnes détournent ce produit de son usage normal pour pallier un manque de produit usuel. La codéine est soumise à la réglementation et aux sanctions relatives aux stupéfiants quand son usage est détourné.

Nous vous encourageons vivement à consulter votre médecin traitant et voir quelles "pistes" il peut vous proposer ou à vous rapprocher du centre suivant :

Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE DE SOINS SPÉCIALISÉ EN ADDICTOLOGIE LE SQUARE

31, rue Jean Souvraz
62300 LENS

Tél : 03 21 69 14 30
Site web : www.addicto-chlens.fr
Accueil du public : Lundi 15-17h30 l'après-midi.et de 13h30 à 18h30, mercredi 8h30-11h30 avec fermeture l'après-midi, du mardi , jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30, 13h30 à 17h30.
Substitution : Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h30. Lundi 15h- 17h, mardi, jeudi 15h- 16h30 et vendredi 15h-16h30. Fermé le mercredi après-midi et le week-end.
COVID -19 : Mise à jour AOUT 2022 : Accueil dans le respect des gestes barrière.

Voir la fiche détaillée